



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Le verre : 100 % recyclable et à l'infini

ÉDITO

Déchets : il y a urgence

Nous devons impérativement relever un défi : parvenir à diminuer de manière sensible le volume de nos ordures ménagères, ces déchets que nous jetons dans la poubelle de la cuisine et que nous plaçons sur le trottoir les jours de collecte. Nous le devons pour deux raisons, aussi importantes l'une que l'autre. La première est d'ordre écologique : ces déchets, qui à l'échelle d'Ardenne Métropole représentent quand même chaque année 40.000 tonnes, finissent dans des décharges géantes, à ciel ouvert, formant des monticules dont nous laisserons la gestion à nos enfants. Bel héritage... La seconde est d'ordre économique : chaque kilo de ces déchets est taxé par l'État et payé par Ardenne Métropole. Or cette taxe sera multipliée par quatre d'ici 2025. Si nous ne réduisons pas nos ordures ménagères, Ardenne Métropole n'aura tout simplement pas les moyens de supporter une telle augmentation vertigineuse de ses charges.

Toutes les collectivités locales font actuellement face à ce problème, et elles n'ont que deux portes de sortie envisageables. Soit augmenter les impôts, soit diminuer le volume des déchets ménagers. La plupart d'entre elles ont opté pour la première solution, qui présente l'avantage d'être plus simple à organiser et de garantir des effets immédiats. Inconvénient majeur, ce sont les usagers qui règlent la facture, au détriment de leur pouvoir d'achat. Nous, nous avons choisi la seconde option. Raison pour laquelle Ardenne Métropole a mis en place différents dispositifs visant à diminuer la production de ces déchets : adoption de poules, distribution gratuite de composteurs, familles « zéro déchet »... Mais il faut demeurer lucide : sans la mobilisation de chacun de nous, il sera impossible d'atteindre l'objectif fixé.

Dans votre propre intérêt, aidez-nous à vous aider : jetez moins et triez mieux !

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépiigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

Beaucoup trop de verre dans nos poubelles

Trop souvent encore, on retrouve dans nos poubelles des bouteilles ou canettes. À l'échelle d'Ardenne Métropole, ce sont ainsi chaque année plus de 1.300 tonnes de verre qui finissent en décharge. Un véritable gâchis quand on sait que le verre est recyclable à l'infini.

Plus de 1.300 tonnes. Soit près de 16 locomotives, 350 éléphants (d'Asie), 10 baleines bleues ou 950 voitures familiales : c'est en moyenne, chaque année, le poids des emballages en verre que les habitants d'Ardenne Métropole "oublent" de jeter dans les conteneurs prévus à cet effet. 1.300 tonnes de canettes, bocaux, bouteilles, pots de confiture ou de pâte à tartiner qui, au lieu d'être recyclés et réemployés, finissent dans ces immenses décharges où nous déversons imperturbablement le contenu de nos poubelles ménagères.

Il faut reconnaître qu'en la matière, notre territoire fait figure de mauvais élève. Les dernières statistiques départementales sur la collecte sélective du verre datent de moins d'un an. Elles montrent qu'en moyenne, chaque Ardennais trie 36 kilos de verre par an. Sur Ardenne Métropole, ce chiffre tombe à 30 kilos. Il faut se rendre à l'évidence : nous trions mal nos déchets, à commencer par le verre.

457 conteneurs à verre sur l'agglomération

Il est pourtant impératif que nous parvenions au plus vite à prendre de bien meilleures habitudes. Un rappel en effet : les déchets ménagers que nous enfouissons en décharge sont taxés par l'État à travers la fameuse TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes). Or cette dernière est en train de subir une augmentation inquiétante : une multiplication par 4 d'ici 2025. Sans réaction de

notre part, ce surcoût va mettre à mal les finances d'Ardenne Métropole, déjà fragilisées par la "crise covid" et ses multiples effets, qu'il s'agisse d'une chute des recettes ou d'une augmentation des dépenses. En un mot, nous ne pouvons tout simplement nous permettre de rester les bras ballants, sans réagir. Voilà pourquoi la chasse au verre est ouverte sur l'ensemble du territoire d'Ardenne Métropole.

77 %
de déchets
triés ou
recyclables

23 % de
déchets
ultimes

Recyclable à l'infini

Produire du verre ? C'est pas sorcier ! Du sable (donc de la silice), un éclair (1.700°C minimum) et le tour est joué ! Autre méthode, le recyclage. Le verre présente en effet l'étonnante propriété d'être recyclable à l'infini.

Les bocaux ou canettes que vous aurez pris le soin de déposer dans le conteneur destiné à cet effet sont collectés régulièrement puis convoyés dans un centre de traitement, à Reims, où ils sont broyés et débarrassés des objets indésirables (capsules, étiquettes...).

Les copeaux de verre ainsi obtenus sont alors confiés à un verrier, lui aussi installé près de Reims, qui va les faire fondre... et produire avec cette pâte de nouvelles bouteilles. Tchou !

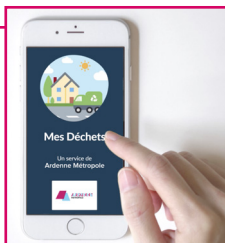


O-I Manufacturing



OÙ DÉPOSER MON VERRE ?

Pour savoir où se trouvent les conteneurs à verre les plus proches de chez vous, téléchargez l'application : "Mes déchets Ardenne Métropole"



Application BusInfo Ardenne Métropole
LES HORAIRES DE BUS
EN TEMPS RÉEL



Une chasse tout ce qu'il y a de plus pacifique et qui se concentre autour des 457 conteneurs à verre répartis sur l'ensemble du territoire communautaire. « Cela représente un conteneur pour un peu plus de 250 habitants, chiffre Jean-Luc Claude, vice-président d'Ardenne Métropole en charge de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets. Nous sommes donc relativement bien équipés, mais comme il ne faut rien laisser au hasard, nous allons contacter chaque commune de l'agglomération pour voir s'il en manque ou s'il est nécessaire d'en déplacer. Si on demande aux usagers de faire 50 km pour trouver un conteneur, ça ne pourra jamais fonctionner. »



Le recyclage, plus économique et plus écologique

Chaque habitant d'Ardenne Métropole a deux bonnes raisons de trier. Économiquement, le fait de ne produire que le strict minimum d'ordures ménagères permettra d'éviter la hausse de "l'impôt déchets" réglé par les usagers. Et écologiquement, le tri, tout particulièrement celui du verre (voir encadré page précédente), donne la possibilité de recycler des matériaux au lieu de les jeter.

« Mais vu que la diminution du tonnage de nos déchets est un impératif absolu, nous envisageons d'utiliser d'autres arguments auprès de ceux qui ne sont sensibles ni à l'aspect écologique, ni à l'aspect économique, reprend Jean-Luc Claude. Que ce soit dans un bac ou un sac, des bouteilles en verre qui s'entrechoquent, ça s'entend. L'agent peut donc enregistrer sur un registre l'adresse précise où le tri est mal effectué. Il y aura alors un rappel à l'ordre et en cas de récidive on pourra aller jusqu'au refus de collecte. »

Verre ou pas verre ? On fait le tri !

Vous pouvez jeter dans les **conteneurs** prévus à cet effet tous les récipients en verre : bocaux, pots, bouteilles, canettes, flacons sans exception, y compris ceux de parfum.

Les couvercles et capsules en métal ou en plastique vont dans le **tri**.

Les bouchons en liège ainsi que tous les "faux-frères" vont en **déchèterie** : vitrage, miroirs, ampoules, vaisselle (même en verre ou en porcelaine), écrans de télé, plaques en vitrocéramique...

Les emballages en verre sont recyclables à 100 % et indéfiniment !

RECYCLONS LE VERRE



Bouteilles, pots, bocaux...

Ayons le réflexe conteneur à verre !



Ils se trient aussi !

bouchons en liège, vaisselle

Déchèterie

capsules, couvercles

Plus d'infos : 0800 29 83 55 (non surtaxé)
 prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
 www.ardenne-metropole.fr

Billets unitaires, Pass MobiTAC, Pass 10...

RECHARGEZ VOTRE PASS SUR BUSTAC.FR



MÉDIATHÈQUES

Projections

- ♦ **Samedi 12 mars** à 14 h et 16 h
Pier Paolo Pasolini - dès 12 ans - Médiathèque Voyelles Charleville-Mézières
- ♦ **Samedi 19 mars** à 16 h - Cinémioches - contes - dès 4 ans - Médiathèque Voyelles Charleville-Mézières
- ♦ **Mercredi 23 mars** à 14 h 30 et 16 h
Ciné-club des p'tits bouts - l'amitié - dès 5 ans - Médiathèque Ronde Couture

Fenêtre sur Contes - dès 3 ans

- ♦ **Samedi 12 mars** à 10 h 30 - Médiathèque Voyelles
- ♦ **Mercredi 16 mars** à 15 h - Médiathèque Ronde Couture

Les causeries du mercredi - mercredi 16 mars à 20 h - Médiathèque Voyelles Charleville-Mézières - Hommage à Catherine de Mortière - à partir de 18 ans

Les mots du mardi - mardi 22 mars à 19 h - Médiathèque G. Delaw Sedan - dès 12 ans - Daraya, la jeunesse au pouvoir

Spectacles - Médiathèque Voyelles Charleville-Mézières

- ♦ **Gilles Diss** - mercredi 16 mars à 15 h
Partenariat AME
- ♦ **Voix d'Ardenne... Le retour !** - vendredi 18 mars à 12 h 30 - Collectif "Chanson et poésie" - Partenariat AME
- ♦ **Hommage à Brassens "Le grand chêne"** samedi 26 mars à 21 h - Carpate

Expositions

- ▶ **Vibrations Poétiques - Caroline Thunus** 2 > 19 mars - médiathèque Porte Neuve Charleville-Mézières
- Ateliers collages** - mercredi 9 mars à 10 h 30 (dès 5 ans) et samedi 12 mars à 16 h 30 (dès 18 ans)
- ▶ **Expo photographique - Éric Cousinard** 5 > 30 mars - médiathèque de Tournes
- ▶ **Métamorphoses - Angélique Jung** 2 > 31 mars - médiathèque Voyelles Charleville-Mézières
- Samedi 19 mars** de 10 h à 12 h, atelier de céramique à partir de 5 ans. Inscriptions au 03 24 26 94 40.

mediatheques.ardenne-metropole.fr 

EXPOSITION
Sculpture
"Les métamorphoses du Livre"
d'Angélique JUNG

Samedi 5 mars à 16h
Vernissage & lecture
Locuteur: Gaëlle JAMOU, écrivaine et dessiniste, sur le thème de la région Femmes / Hommes, accompagnée par le musicien Éric VESBURE

ERRATUM
Samedi 19 mars de 10h à 12h
Atelier de céramique (dès 5 ans) avec Angélique JUNG
Inscriptions au 03 24 26 94 40

Exposition du 2 au 31 mars 2022
Médiathèque Voyelles

Entrée libre, tout public - Dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Médiathèque Voyelles
2 place Jacques Félix
01000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 26 94 40
www.mediathèquevoyelles.org/





pass COVID-19
obligatoire



pass COVID-19
obligatoire

CONSERVATOIRE

Concerts à la Quarte - mercredis 9 / 23 / 30 mars - 18 h - Auditorium Conservatoire Charleville-Mézières

Orchestre Junior - jeudi 17 mars - 18 h - Centre social André Dhôtel Charleville-Mézières

Concert Printanier - mercredi 23 mars - 18 h - Théâtre Charleville-Mézières

Master class Hautbois - dimanche 27 mars 9 h et 18 h - Auditorium Conservatoire -

Charleville-Mézières

Audition Clarinette - mercredi 30 mars - 19 h - Amphithéâtre PM France Sedan

Concert - Conférence : de l'héritage musical... - jeudi 31 mars - 19 h 30 - Auditorium Conservatoire - Charleville-Mézières

Les claviers en promenade... - jeudi 7 avril 18 h - Centre social André Dhôtel - Charleville-Mézières

www.ardenne-metropole.fr  

ENTRE PETITS & GRANDS

♦ **Petit Chaperon, y es-tu ?** - mardi 15 mars 18 h 30 - théâtre de papier - dès 6 ans - Sedan - MJC Calonne

♦ **La Fabrique** - vendredi 25 mars - 18 h 30 - théâtre de papier et de musique - dès 3 ans - Vrigne-aux-Bois - salle des fêtes

♦ **Déluge** - vendredi 1^{er} avril - 18 h 30 - jonglage et magie nouvelle - dès 6 ans - Sedan - MJC Calonne

♦ **C'est Coton !** - mercredi 6 avril - 18 h 30 - théâtre d'objets, performances textiles - dès 3 ans - Sedan - MJC Calonne

www.ardenne-metropole.fr  
www.mjc-calonne.fr 

ENTRE PETITS & GRANDS

LA FABRIQUE - Théâtre de papier et de musique

VRIGNE-AUX-BOIS
Salle des Fêtes
VEN. 25 MARS à 18 h 30

MJC Calonne (Sedan) 03 24 27 09 75
La place enfant en atelier
Individualité : 5 € / Groupe : 4 € (au moins 3 personnes)

www.mjc-calonne.com
www.ardenne-metropole.fr

MARCHE / COURSE PÉDESTRE

Course "Mouvement" - samedi 26 mars
Arboretum et alentours du centre hospitalier Bélaïr - rue P. Hallali - Charleville-Mézières - organisation : conseil local de Santé Mentale et Athlétic Bélaïr Club.

- ♦ **Course à pied** à 10 h 30
4 km ou 8 km - inscription en ligne jusqu'au 24 mars sur www.ledossard.com
- ♦ **Marche** à partir de 13 h
4 km ou 7 km - inscription sur place

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

 **Centre aquatique Bernard Albin** 
Charleville-Mézières
Fermé pour vidange jusqu'au 11 mars.

 **Patinoire E. Issatchenko** 
Charleville-Mézières

Compétition - samedi 12 et dimanche 13 mars - short-track (org. CMSG). Patinoire fermée aux usagers. Accessible au public : samedi 9 h > 20 h - dimanche 8 h > 14 h.

Marche / Course pédestre Samedi 26 Mars 2022

Mouvement
4th édition
Organisée par l'Association Bélaïr Club et le Conseil Local de Santé Mentale

COURSES À 10H30
4km ou 8km
Inscription en ligne jusqu'au 24 mars sur www.ledossard.com
ou sur présentation d'une lettre de participation de 4€

MARCHE
en coordination avec la FFSP à partir de 13h jusqu'à 16h
4km ou 7km
Inscription sur place
Participation de 2,50€

